

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 137 (1992)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Le "cri de section" éreinté dans "La Liberté" ...  
**Autor:** Ayer, Jean-Philippe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345167>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Le «cri de section» éreinté dans «La Liberté»...**

**La réponse de l'auteur**

Il m'a toujours semblé que les gens des médias se scindaient en deux catégories: les journalistes et les journaleux.

J'en ai eu la confirmation à la suite de la publication d'un livre, *Cri de section*, du reste parfaitement résumé dans le numéro d'octobre de la *RMS* sous le titre: «Le journal de bord d'une section de recrues; les jeunes gens face à leurs obligations militaires». Ce livre non seulement joue le rôle de «témoin privilégié» de toute la section Ayer de l'école de recrues d'été 1990 de Colombier, mais demeure également une réponse concrète aux attentes de dialogue entre la base de l'armée et ses hauts responsables, entre l'armée et le public.

La courroie de transmission entre ce livre et les lecteurs passant immanquablement (malheureusement parfois) par les médias, j'ai eu tout le loisir de constater l'impartialité de certains journaleux.

Je repense, par exemple, amusé, à ce personnage qui, après plus d'une heure d'entretien, n'a toujours pas satisfait son désir d'entendre des informations fondées sur la polémique; il tente l'ultime parade qui

conclura son échec: «Mais enfin! Vous êtes bien d'accord d'affirmer que l'administration militaire n'est qu'une grande hypocrisie!»

Le paroxysme de cette campagne de dénigrement a été atteint par un article émanant de *La Liberté*. Bête, méchant, gratuit et blessant, l'article est signé par Magalie Goumaz, une stagiaire de rédaction manifestement hostile à l'armée. Ne ménageant pas ses sourires et des critiques à peine voilées à son rédacteur en chef, auteur d'une bonne préface de notre livre, elle tache pourtant les pages sérieuses de ce journal.

En isolant de leur contexte de petites phrases du livre piquées à la n'importe comment, en caricaturant certaines idées et en réduisant le contenu du livre à un «rien» sur plus de 147 lignes (elle est certainement payée à la ligne!) crachées de manière si venimeuse qu'on ne peut que s'interroger sur les motifs d'un tel règlement de comptes, M<sup>le</sup> Goumaz a démontré toutes ses capacités de journaleuse.

Lt Jean-Philippe Ayer

## **Lettre ouverte à quelques députés fédéraux (11 décembre 1991)<sup>1</sup>**

Messieurs,

C'est avec un grand regret qu'en tant que citoyen bourgeois qui réfléchit, je dois revenir sur une déclaration du conseiller national Steinegger, président du Parti radical démocratique suisse. Parlant à la Télévision suisse alémanique des élections au

Conseil fédéral du 4 décembre, celui-ci affirmait: «Le chef du Département militaire se trouve entre (...) et ceux qui n'ont pas encore accepté la suppression du "Présentez armes!" et de la cavalerie.» Parmi ces citoyens-soldats visés, il se trouve certaine-